

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 397 - page 219

28 - Eure-et-Loir

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture d'Eure-et-Loir.

ASSOCIATION "L'ABEILLE EURELIENNE".

Objet : vulgariser les connaissances sanitaires Apicoles ; contribuer à l'état sanitaire des abeilles ; aider les adhérents par tous moyens pour lutter contre les maladies, prédateurs et acariens des abeilles ; favoriser, patronner ou susciter toutes initiatives contre les maladies des abeilles ; sauvegarder les intérêts des adhérents ; informer un large public sur le rôle de l'abeille dans la nature ; au travers du rucher école initier, former aux pratiques de l'apiculture ; concourir à une apiculture de loisir ; entamer toutes actions dans le but de sauvegarder l'abeille.

Siège social : Maison de l'Agriculture, 10, rue Dieudonné Costes, 28024 Chartres .

Site internet : www.http://apiculture28.free.fr.

Date de la déclaration : 30 décembre 2015.